

Les Aspirations Légitimes de la Jeunesse dans le Service Civil.

C'est au mois de septembre 1908 que fut mise en vigueur la loi du service civil du Canada. Cette loi, qui est basée sur celle de l'Angleterre—laquelle après cinquante ans d'épreuve, est considérée comme la plus parfaite du monde—constitue un très utile instrument de réforme administrative.

Par cette loi, la brûlante question du "patronage" disparaît à jamais, pour faire place à un système nouveau, qui consiste en somme à juger, au moyen d'examens de concours, des aptitudes et des connaissances de ceux qui aspirent à des positions dans le service civil du Canada. Elle abolit toutes les distinctions, met tous les aspirants sur un même pied, s'élève au dessus des frontières de provinces, de comtés et de paroisses et ne reconnaît qu'une jeunesse sur toute l'étendue du vaste territoire canadien.

C'est donc dire qu'elle ouvre à la jeunesse canadienne un champ nouveau; c'est donc dire qu'elle crée pour les jeunes gens du Canada une carrière nouvelle, offrant des avantages alléchants; c'est donc dire qu'à tous les jeunes gens qui ont de l'ambition et qui sont doués d'un certain talent administratif, elle fournit l'opportunité de réaliser cette ambition et de faire valoir ce talent.

Sans doute, il y a de nombreuses ouvertures dans les professions libérales, comme le Droit, la Médecine, le Génie Civil, etc. Il y a même des avantages que ne donne pas le service civil. Mais grâce à l'encombrement qui existe aujourd'hui dans ces professions, surtout dans le Droit et la Médecine, le service civil semble répondre mieux aux aspirations d'une jeunesse pleine de dévouement, remplie d'ambition et désireuse de se créer un emploi permanent et lucratif.

D'ailleurs, qu'y a-t-il de plus beau et de plus noble que de servir son pays? On accable de louanges et on couvre de gloire, le soldat qui va défendre l'honneur de son pays sur le champ de bataille. Que dire donc de ceux qui contribuent par leur travail quotidien à l'administration honnête de la machine gouvernementale?